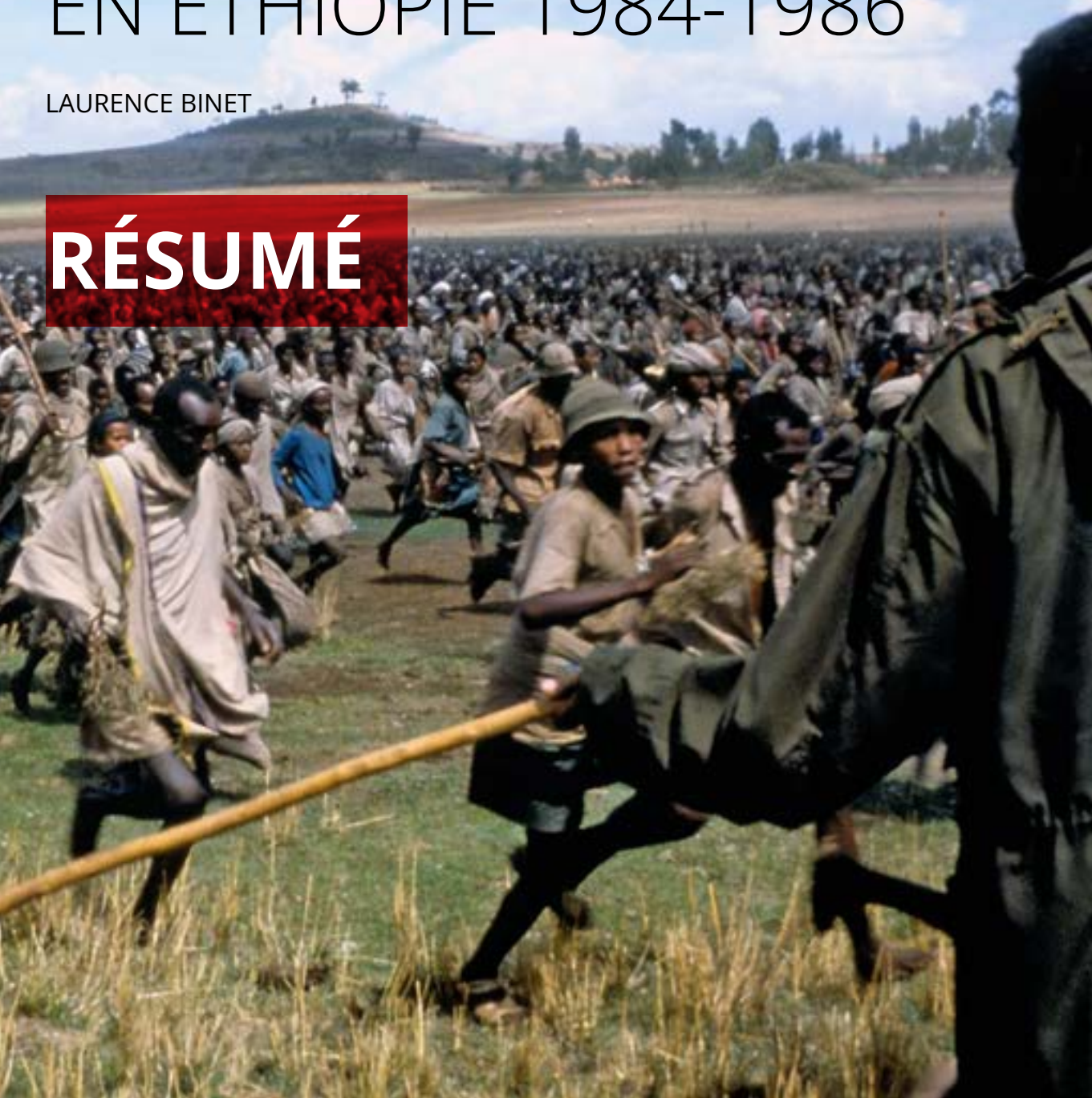


ÉTUDES DE CAS SUR LES PRISES DE PAROLE PUBLIQUES DE MSF

FAMINE ET TRANSFERTS FORCÉS DE POPULATIONS EN ÉTHIOPIE 1984-1986

LAURENCE BINET

RÉSUMÉ



Le résumé décrit le contexte ainsi que la forme et la teneur [DS2.1]des prises de parole publiques de MSF et les principaux dilemmes auxquels elles essayaient de répondre.

Il s'inscrit dans le cadre d'une publication plus détaillée qui reconstitue les événements à partir d'extraits de documents issus des archives de MSF ou de la couverture médiatique de l'époque, ainsi que d'entretiens avec le personnel de MSF.

Vous pouvez télécharger la publication complète sur notre site :

<https://www.msf.org/fr/speakingout/etudes-de-cas-sur-les-prises-de-parole-publiques-de-msf>

Les études de cas sur les prises de parole publiques (Speaking Out Case Studies - SOCS) de MSF sont développées sous la responsabilité de MSF International. L'ensemble des études est disponible en accès libre, en anglais et en français.

RÉSUMÉ

En 1983, dans les provinces du nord de l'Éthiopie, commence une famine qui va toucher des millions de personnes. Cette famine est le résultat des effets conjugués d'une sécheresse, qui sévit depuis deux ans dans l'ensemble du Sahel, de la guerre d'Érythrée, et de la politique de collectivisation forcée de l'agriculture menée depuis plusieurs années par le régime pro-soviétique du colonel Mengistu.

Des dizaines de milliers de paysans fuient avec leurs familles vers les centres de distribution de vivres, mis en place par les autorités. Ces dernières attendent toutefois que soit célébré l'anniversaire de la révolution, en septembre 1984, pour reconnaître officiellement l'existence de la famine. L'élan de solidarité suscité alors par la médiatisation de cette catastrophe permet de mobiliser auprès des bailleurs de fonds et des citoyens du monde occidental un volume d'aide internationale sans précédent.

Mais cette aide est en partie détournée par le régime éthiopien et utilisée pour transférer de force des populations des hauts plateaux arides et rebelles du Nord vers les plaines plus fertiles et plus contrôlables du sud du pays. Attirés par la faim vers les centres de distribution de vivres, les paysans sont chargés et transportés vers le sud comme du bétail dans des camions souvent réquisitionnés auprès des organisations de secours, au détriment de l'acheminement de l'aide vers le sud. Les conditions du voyage sont effroyables et, à l'arrivée, rien n'est prévu pour leur réinstallation dans des régions infestées de paludisme. En 1985, au moins 100 000 personnes meurent au cours de ces opérations de réinstallation.

À partir d'avril 1984, les équipes de MSF France ouvrent des programmes médicaux dans la région du Wollo, près des centres de distribution de Korem, puis de Kobo (septembre 1984), de Kelala et de Sekota (juin 1985). Leur travail est régulièrement entravé par la pression des autorités pour le transfert vers le sud. À plusieurs reprises, les équipes se voient interdire de soigner certaines catégories de populations, de distribuer des couvertures et sont témoins des rafles opérées par l'armée éthiopienne parmi la population des camps. Les périodes d'accélération des transferts alternent avec des périodes de suspension.

En octobre 1985, après avoir essuyé plusieurs refus d'autorisation pour l'ouverture d'un centre de nutrition thérapeutique à Kelala, qui aurait évité la mort de plusieurs milliers d'enfants, MSF France dénonce publiquement ce refus, l'utilisation de l'aide internationale pour les transferts forcés de populations et les conditions désastreuses dans lesquelles se déroulent ces derniers. Dans les jours qui suivent, MSF France est expulsée par le gouvernement éthiopien.

La majorité des autres organisations de secours intervenant en Éthiopie, dont certaines en accord sur le fond avec l'analyse de MSF, ne prennent pas position publiquement.

pour l'Éthiopie, se range à leurs côtés. En 1986, suite à son expulsion, MSF France poursuit en Europe et aux États-Unis une campagne d'explication qui est largement reprise par la presse. Les autorités éthiopiennes suspendent provisoirement les opérations de transferts, mais accentuent la politique de collectivisation.

De son côté, MSF Belgique, dont les équipes interviennent à Idaga Hamous, dans le Tigré, depuis mars 1985 et à Zala Ambessa depuis l'été 1985 et n'ont pas été témoins des transferts forcés, ne se positionne pas et continue à développer ses programmes avec l'accord des autorités éthiopiennes. MSF Hollande, créée en septembre 1984, qui intervient auprès des réfugiés éthiopiens en Somalie, ne se positionne pas non plus.

À la même époque, les sections belge et française rompent leurs liens en raison d'un désaccord sur Liberté Sans Frontières, un cercle de réflexion créé par la section française. MSF Belgique lui prête des intentions politiques, en lien avec l'analyse que porte MSF France sur la situation éthiopienne.

MSF QUESTIONS ET DILEMMES

Ces événements, qui se déroulent dans le contexte d'une mobilisation humanitaire et d'une médiatisation sans précédent, placent MSF devant une série de dilemmes inédits :

- ▶ Que faire lorsque l'on estime que l'aide est retournée contre les populations auxquelles elle est destinée ?
- ▶ MSF peut-elle mettre en danger, par sa dénonciation, l'opération internationale de secours à l'Éthiopie ?
- ▶ En prenant de telles positions, MSF peut-elle courir le risque de remettre en cause sa propre existence, et par là même le reste de son action ?

Pour citer ce contenu :

Laurence Binet, « *Famine et transferts forcés de populations en Éthiopie 1984-1986* », Janvier 2005, URL:

<https://www.msf.org/fr/speakingout/famine-et-transferts-forc%C3%A9s-de-populations-en-ethiopie-1984-1986>

Merci pour votre lecture.

Si vous souhaitez en savoir plus sur ces événements, nous vous invitons à consulter le site du projet SOCS, où vous trouverez

- l'étude complète ;
- des cartes indiquant les lieux où MSF est intervenu ;
 - une chronologie détaillée ;
- des vidéos de MSF et des extraits de documents de l'époque.

Certaines études ont également été adaptées sous forme de podcasts et font l'objet de cours en ligne.

Retrouvez l'ensemble des études de cas sur les prises de parole publiques de MSF ici :

<https://www.msf.org/fr/speakingout/etudes-de-cas-sur-les-prises-de-parole-publiques-de-msf>